

## Madeleine de Franc, diariste dévote\*

Légué à la bibliothèque de Grenoble, voilà un registre qui a dormi deux siècles parmi les « livres de raison » - classement justifié si on l'ouvre au verso : une quinzaine de pages égrènent événements familiaux, naissances, décès, de 1675 à 1707. Mais si on le prend dans l'autre sens – le bon sens – le paysage bascule : on est devant un journal spirituel qui s'étend sur 356 pages et quatre ans et demi, de manière régulière. En 2006, guidée par Clarisse Coulomb, son professeur, une jeune étudiante de maîtrise, Marjorie Dennequin, a été le prince charmant de cette belle au bois dormant, si je puis dire. Elle s'est prise de passion pour ce texte intense et pour son auteur, et elle a vite compris l'importance de sa découverte : c'est, en France, le premier journal spirituel d'une laïque qui émerge de l'ombre des archives. Madeleine de Franc est-elle un personnage exceptionnel, une déviante ? Témoigne-t-elle au contraire d'une pratique ordinaire ? Je pencherais plutôt pour la première hypothèse, mais il vaut mieux admettre qu'on n'en sait rien, et regarder dans le miroir de l'écriture ce qui habituellement échappe à l'observation : la vie spirituelle d'une dévote. C'est grâce au remarquable mémoire de Marjorie Dennequin et à sa transcription en écriture modernisée (car Madeleine de Franc a une orthographe phonétique assez chaotique) que je puis tracer ce bref croquis qui vient répondre à l'une des questions que je posais dans mon étude sur les journaux spirituels : n'était-il pas possible, grâce à l'écriture, de devenir son propre directeur de conscience ? Cela se faisait couramment dans le monde protestant, mais le catholicisme cherchait plutôt à l'éviter – sauf exception...

Que sait-on de Madeleine de Franc ? Honnêtement, pas grand chose. Suffisamment, certes, pour tracer son profil social, mais étonnamment peu pour quelqu'un dont nous venons de lire plus de trois cents pages très intimes. Née en 1606, Madeleine de Franc appartient à une famille de la noblesse de robe : c'est le milieu du Parlement de Grenoble. Elle fait sa première communion à 12 ans. A 26 ans, en août 1632, on la marie à quelqu'un de son milieu, Louis de Briançon. Elle a de lui un fils en avril 1633. Mais dès août 1633, elle est séparée de corps de son mari : la procédure est lancée par son père pour préserver sa dot, compromise par une mauvaise gestion. Revenue habiter chez ses parents, elle participe en 1636 à la fondation de la Congrégation des Orphelines (« Congrégation de la Purification Notre Dame ») dont elle sera pendant près de soixante ans un véritable pilier, successivement ou simultanément assistante, présidente, secrétaire et « zélatrice » de la communauté. Veuve en 1666, elle se retire, non loin de Grenoble, dans son château de Varcès, où elle résidera jusqu'à sa mort. Son fils a eu sept enfants (six ont survécu), auxquelles elle a été très attentive. C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1687, âgée de 80 ans, que l'idée lui vient de détourner de son usage un registre qu'on lui a offert comme livre de raison, pour en faire un journal de son travail spirituel. A-t-elle eu recours auparavant à ce genre de pratique ? On n'en sait rien, mais il semble bien que non, puisqu'elle s'explique elle-même sur ce détournement en le présentant comme un fait nouveau.

Ce présent livre m'avait été donné pour un livre de raison ou journalier pour ma dépense et, insensiblement, Dieu m'en fait faire un journal et mémoire pour le profit de mon âme y marquant ce qu'il me fait connaître, demander de moi de jour à autre par les vues, lectures, remarques, dispositions qu'il lui plaît me donner sans exclure néanmoins les soins que je dois prendre de marquer ailleurs les mémoires du paiement des domestiques et autres choses dont je puis aider dans la maison tant qu'il plaira à Dieu m'en donner les moyens. J'en fais des mémoires ailleurs afin que les domestiques aient leurs comptes à point nommé et, sur le dos de

---

\* Inédit

ce présent livre, j'ai marqué la naissance ~~qu'il a plu à Dieu nous donner~~ de nos enfants, le priant Dieu de les bénir le père, la mère, et toute la maison et tout ce qui en dépend et leur appartient. [21 août 1687]

Elle aura donc d'autres supports pour les comptes de sa maison. Elle n'a pas commencé « insensiblement », mais carrément un premier janvier, sans mêler du tout ses comptes à sa vie spirituelle. Mais il est vrai que le journal ne s'ouvre pas sur une déclaration solennelle : il lui a fallu quelques mois pour s'installer dans cette pratique et en formuler de manière développée le « contrat ». Elle le fait au printemps, dans un texte émouvant, et étonnant de lucidité, dont le commentaire suffirait pour présenter l'ensemble de ce registre :

Que toute notre application ne soit qu'à contenter Dieu et renoncer à nos propres recherches. Ces remarques journalières ne sont que mêmes redites, mais mon Dieu, puis-je trop m'imprimer ce que vous me faites connaître ? demandez de moi ? Ma vie dérégulée, les égarements de mon esprit, mon peu de fidélité à vos grâces, mon peu de mémoire, me fait chercher ce petit secours dans la vue de votre adorable volonté qui permet en relisant ces choses que mon âme est instruite et encouragée. Dans mon peu de vertu, la bonté de mon Dieu se sert de cette lecture qui m'est toute propre pour me tenir lieu de directeur, de sermon et autres bonnes conférences dont je suis privée dans ce lieu où sa divine providence m'a mise et où il est mon conseil, mon directeur, ma voie, mon supérieur, mon livre, mon prédicateur, ma compagnie et conversation, enfin il est mon Dieu. [21 mai 1687]

Elle reviendra plusieurs fois sur la justification de cette pratique, en particulier le 22 septembre 1688 dans un long fragment d'autobiographie spirituelle qu'on pourra lire en annexe de cette présentation. Elle y replace sa pratique du journal, inventée sur le tard, dans la continuité de conduites personnelles que je qualifierai de légèrement « déviantes » : le refus de toute direction spirituelle, et un usage inquiet, réduit au minimum, de la confession. Visiblement, le journal répond à un besoin profond de « gestion » indépendante de sa vie spirituelle : aucun fléchissement pendant ces quatre années, une grande régularité. Visiblement aussi, beaucoup de choses devaient, dans sa formation, s'opposer à la satisfaction d'un tel besoin, pour qu'elle ait attendu l'âge de 80 ans pour se livrer à un détournement de registre dont elle avait dû avoir mainte fois l'occasion auparavant. Mais une fois la solution trouvée, le pas franchi, elle n'arrêtera plus. Autant l'entrée en matière du journal avait été discrète, autant sa conclusion est décidée : elle va continuer. Et elle dit clairement que c'est sur instruction directe de Dieu qu'elle va entamer son nouveau livre.

Samedi 2 juin 1691, 59 de mon mariage. Nous sommes conduite comme il plaît à Dieu, ne voulons point lui résister ; voilà toute notre affaire. Avec soumission, amour et respect, suivons sa volonté et renonçons à nous-mêmes. Pour son amour, mettons-nous sous les pieds de tous et croyons que tous ont droit de le faire et de nous contredire. C'est avec cette résolution que je finis ce présent livre, la veille de Pentecôte 1691, pour continuer de marquer dans celui que Dieu me fait commencer, de marquer les dispositions où je me trouve, les lumières que sa miséricorde me donne, les résolutions qu'il m'a fait prendre qui, de temps en temps, étant relues, me donnent sujet d'humiliation par le mauvais usage que jusqu'ici j'ai fait de tant de grâces. Souvent, Dieu se sert de cette lecture pour me disposer à l'oraison, si je puis nommer oraison le temps qu'il me fait prendre tous les jours en sa divine présence, plus particulièrement où ma lâcheté et irrévérence est digne de compassion. Lui seul voit ma pauvreté. Plus je me vois impuissante, plus j'espère en sa bonté et miséricorde.

Elle s'exhorte à renoncer à tout – sauf à son journal, parce qu'il est devenu le moyen de ce renoncement universel. Elle le présente même comme indispensable à l'oraison, et

presque supérieur à elle, puisque sans lui, celle-ci mériterait à peine son nom ! Les dernières lignes sont donc, au sens propre, une *apothéose* du journal.

Le volume suivant, peut-être conduit jusqu'aux frontières de la mort (elle s'éteindra en 1694), n'a pas été conservé. Sans doute celui-ci doit-il sa survie à la présence au verso des feuillets généalogiques, qu'une main différente (probablement, d'après Marjorie Dennequin, celle de l'aîné de ses petits-enfants) a prolongé jusqu'en 1707. C'est d'ailleurs comme livre de raison qu'il a fait sa carrière dans les archives. Rien ne montre que la partie journal spirituel ait jamais été lue. Mais elle aurait pu l'être sans que pour autant le « secret » de Madeleine de Franc soit trahi.

Quel est son secret ? Elle en a deux, diamétralement opposés, et qui ne sont que des demi-secrets. Le plus évident, si je puis dire, c'est celui dont elle entoure les péchés et faiblesses contre lesquels elle lutte en permanence et qui, au-delà de leur apparente diversité, ont une racine unique : l'amour-propre. Son journal n'est pas descriptif, mais prescriptif. Bien sûr, chaque jour elle va passer en revue sa conduite, repérer ce qui ne va pas, comprendre la source du mal. Mais elle le fera en silence, sans fixer les choses. Cette phase d'examen de conscience ne doit pas laisser directement de trace dans l'écriture. Ce serait un péché supplémentaire que de collectionner ses péchés. On leur donnerait consistance, alors qu'il faut les détruire. De François de Sales à Madame Guyon, tous les directeurs de conscience déconseillent d'*éplucher* sa conduite, c'est leur mot. C'est donc le versant positif de l'examen de conscience qui va être fixé dans l'écriture : la désignation des causes profondes, la mobilisation de l'énergie pour éradiquer le mal, le rappel des préceptes essentiels, l'élan vers Dieu. Écoutons-la, dans ces deux passages pris parmi des dizaines d'autres analogues :

Ne parlons point des souffrances passées, ce n'est qu'amour-propre où nous n'avons d'autre part que l'imperfection et impatience. Ne parlons non plus de ce qui nous touche en quelle façon que ce soit qu'avec mépris. Mépris plus de cœur que de bouche en vue de nos péchés et infidélités. Laissons mourir ces retours sur nous-mêmes à tous moments. Mon secret est à moi. Ô mon Dieu, votre grâce. Ô bonne croix ! [20 juin 1687]

Profitons de la vue qui nous fut donnée hier sur nos actions qui me parurent toutes naturelles, pleines d'amour-propre. Ô mon Dieu ! Purifiez mes intentions, ces propres recherches et satisfactions ! Mettez-vous en place ! Que toutes mes fins soient de vous plaire et mourir à mes propres intérêts et recherches de moi-même ! J'y renonce pour jamais, aidée de votre grâce sans laquelle toutes mes résolutions n'auraient point d'effet. [20 juillet 1687]

Les péchés commis, les défaillances n'apparaissent que sous forme d'allusions vagues. Le lecteur extérieur, au terme de quatre ans de sévère introspection, est bien en peine de préciser ce qu'elle se reproche (sinon de parler trop, et trop d'elle). Mais elle, elle le sait bien : sa mémoire lui présente en filigrane, derrière les préceptes dont elle s'abreuve, les défaillances concrètes qui la poussèrent à se mobiliser. C'est là le propre d'une écriture véritablement intime. Personne ne peut la lire comme son auteur, qui a seul les clefs de l'implicite. L'erreur serait d'y chercher une représentation de sa vie : c'est un journal de combat. Pour comprendre les fonctions de cette écriture, il faut prêter attention aux passages où elle décrit l'effet qu'en produit sur elle la relecture. Les injonctions morales et les élans mystiques d'hier, relus à la lumière des péchés d'aujourd'hui, la replongent dans l'humilité nécessaire à un nouvel effort. On perçoit parfois, sous le jeu apparent des répétitions, la tension d'un combat tragique :

Relisant ce matin ce que je marque dans ce livre, je me trouve bien confuse. Je ne suis qu'un fantôme et fausse monnaie ! Je n'ai que les apparences et à voir ce que je marque ici, il n'y a que confusion pour moi, n'ayant point de fidélité à me surmonter et de voir qu'au lieu

d'avancer, je me trouve dépourvue de vertu et de pratique mais non pas de grâce. Mon bon Dieu, par sa miséricorde, me donne courage et m'apprend pour une bonne fois à me quitter moi-même. [20 juillet 1690]

Il y a si grande différence de ce que j'écris à ce que je ressens et à ce que je pratique qu'il y a lieu de m'humilier devant mon Dieu ! Je ne laisse pas de marquer ce qui se présente qui en d'autres temps, me remet et m'aide comme j'ai expérimenté dans les incommodités où Dieu permet que je me trouve tant du corps que de l'esprit. [23 septembre 1690]

C'est une sorte de rocher de Sisyphe qu'on roule et qui retombe. Dans ce combat, on ne voit jamais l'ennemi mais, brandies sans cesse, les armes qui doivent l'écraser, et qui ne l'écrasent pas, puisque d'un jour à l'autre, d'une année à l'autre, c'est toujours la même parade de lances et de boucliers... Mais la note de ces relectures est souvent beaucoup plus positive, c'est moins la rechute qui est mise en relief que le ressourcement. On se souvient de l'aide apportée par la prière, on reprend confiance :

Relisant mes remarques, Dieu m'a fait voir dans divers temps le soin paternel qu'il a pris de ma pauvre âme nonobstant mes infidélités et maintenant, il en demande plus fortement que jamais, l'entière possession. Faites mon Dieu ! Conduisez ! Tout est à vous ! Je n'ai plus qu'à suivre en la façon qu'il vous plaira, en m'attachant de moment à autre, à tout ce qu'il vous plaît m'envoyer, en la façon qu'il vous plaira m'enseigner. [4 mai 1688]

Marquant de jours à autres les dispositions où je me trouve, ce qui se présente et dont je me puis souvenir, me sert de lecture et m'apprend ce que mon Dieu demande de moi. Ô mon âme ! Que cherches-tu autre chose ? De quoi te vas-tu remplir ? Que veux-tu savoir ? Que tout Dieu crucifié, tout plein d'amour et de miséricorde pour toi ! [20 juin 1688]

Nous voici maintenant au bord du second secret, ou demi-secret : celui de la grâce. Car s'il est inutile et même dangereux d'éplucher ses péchés, il est mal de se vanter des faveurs que Dieu vous a faites dans l'oraison – sans compter qu'il est le plus souvent impossible de trouver un langage à la mesure de ce que l'on y a vécu. Madeleine de Franc reste donc hésitante, tentée mais discrète, au seuil d'un journal de son expérience mystique. Rien à voir avec les journaux mystiques inédits du XVII<sup>e</sup> siècle (Marie Rousseau, Jean-Jacques Olier) ou du XVIII<sup>e</sup> siècle (Jacques d'Homme) que j'ai pu lire. Sa prudence s'explique d'abord par un souci d'humilité. On croit comprendre, dans le passage suivant, qu'elle se reproche d'avoir étalé en public ses relations privilégiées avec Dieu, qu'elle aurait dû tenir secrètes :

Soyons confuse de notre peu de fermeté. La moindre occasion nous emporte à faire mention de nous, à étaler des choses que l'humilité doit anéantir. Résisterons-nous toujours à notre Dieu ? N'apprendrons-nous jamais à nous mettre sous les pieds et à souffrir de toute créature sans nous vouloir justifier et sans vouloir faire parade de ce qui ne nous appartient pas ? Étalons plutôt ce qui, dans la vérité, nous appartient, et justement nous doit faire rougir de confusion ; que de parler des choses avec complaisance que nous devons tenir secrètes entre Dieu et nous et où je n'ai autre part que le mauvais usage que j'ai fait de tant de grâces et de moyens dont sa miséricorde s'est servie dans toutes les rencontres pour m'humilier. Mon amour-propre me voudrait souvent porter en parlant de ces choses, à m'approprier ce que justement, [il] n'appartient qu'à sa bonté infinie et à la providence dont il lui a plu conduire cette ingrate ! N'est-il pas temps pour une bonne fois d'en demeurer là ? Abandonnant le tout à cette même providence ? Qu'il conduise le tout pour sa gloire et que je ne fasse plus d'obstacle à ces divines grâces. Par ses redites peu judicieuses, qui nous a vidé de l'esprit de Dieu, c'est assez pour en avoir horreur. Que tout nous porte à Dieu ! Tout le reste ne nous doit guère mettre en peine ! Nous ne sommes que ce que Dieu nous voit et rien de plus. [10 juillet 1688]

Une des seules fois où Madeleine de Franc précise vraiment ce qu'elle se reproche, il s'agit d'ailleurs d'une lettre adressée aux sœurs de sa Congrégation, dans laquelle elle s'est indiscrètement félicitée de sa manière de faire oraison (7 octobre 1689).

Mais dans son journal, qui restera secret, quand elle s'aventure à noter pour elle seule, afin d'en prolonger la joie et d'en fixer le souvenir, les lumières qu'elle a reçues, elle se heurte au problème de l'ineffable. Elle reconnaît que tout échappe à sa mémoire et à son langage :

Ô mon Dieu ! Au sortir de cette demi-heure que votre miséricorde me fait prendre pour m'exposer en votre divine présence et où pour l'ordinaire, je me tiens si lâchement assise et si pleine de confusion et d'égarement d'esprit, suis-je capable de me souvenir des grâces que vous me faites dans ces dispositions ? Avec quelle bonté me faites-vous expérimenter votre divine présence dans mes ténèbres ? Puis-je douter que ce ne soit vous qui, comme des éclairs, vous faites sentir d'une manière que je puis exprimer ni marquer ensuite comme je désirerais ce que dans ce temps-là, vous me faites sentir et les choses que vous me faites connaître dans ce temps ; et souvent, hors de là, elles m'échappent de la mémoire et, néanmoins, elles me fortifient et me conduisent à vous sans savoir comme je me trouve dans des états où il n'appartient qu'à Vous, mon miséricordieux Jésus, de me conduire. Vous êtes ma voie, ma vie et ma vérité ! *Spera in Deo* ! Ô mon unique espérance ! [26 juin 1688]

Je voudrais pouvoir me souvenir des particuliers sentiments que sa bonté m'a donnés pour ranimer mon courage. Mon peu de mémoire m'ôte le moyen de le pouvoir marquer aussi bien que mon peu d'esprit et d'intelligence pour m'en savoir expliquer. Je crois qu'il me suffit de les embrasser confusément comme ils me sont donnés autant qu'il m'en donnera de moyens et lui abandonner le tout le plus humblement que ma pauvreté m'en peut rendre capable. [samedi, veille de St Barthélémy, 1688]

Entre l'ombre où doit rester le péché et les lumières trop vives de la grâce, le journal se déploie dans un espace intermédiaire, celui de l'effort, qui implique incessante répétition, et celui de la prière.

Le journal est d'abord le lieu de l'injonction à soi-même, où l'on endosse le discours du directeur de conscience, pour mieux se pénétrer de ce qu'on doit faire. Ces injonctions sont souvent à la première personne du pluriel, et leur formulation reste très générale.

Fuyons les vaines complaisances en nous-mêmes, ne nous plaisons pas en nous-mêmes mais uniquement à Dieu, en Dieu et à tout ce qui lui plaît. Haine, mépris de nous-mêmes et de tout ce qui a rapport à nous-mêmes. [Jour de Ste Madeleine, 1687]

Mort à nous-mêmes, et quand il nous est donné quelques avis intérieurs, ne refusons rien à Dieu. [15 octobre 1687]

Plus de nous-mêmes ! Abandon et confiance en lui ! [8 novembre 1687]

Plus de moi, mon Dieu, mon amour et mon tout ! [19 mars 1688]

On pourrait multiplier par dizaines les exemples de ces variations sur une injonction fondamentale dont la formule la plus simple serait : « Mort au moi, vive Dieu ». Marjorie Dennequin consacre dans son mémoire une très précise et intéressante analyse à la fréquence des pronoms personnels. « Dans le journal, la première personne du singulier s'efface au profit de la première personne du pluriel : avec 783 mentions contre 3481, le "nous" l'emporte en nombre ». Mais il y a bien sûr quelque chose de fascinant dans la prolifération globale de la première personne elle-même (au singulier ou au pluriel) dans un texte dont

l'obsession est la mort du moi. Ce genre d'analyse fait souhaiter que Frantext s'empare un jour de la littérature mystique pour éclairer l'histoire de cette apparente contradiction. Je ne puis qu'effleurer ici cette analyse de l'énonciation, où le « nous » domine, où le « je » reste au second plan, s'adressant parfois (rarement) à lui-même (« tu ») dans une sorte de dialogue intérieur, plus souvent à Dieu (« vous ») dans la prière.

Ce discours prescriptif prend appui sur de nombreuses lectures, parfois simplement indiquées, parfois commentées, ou même longuement citées, comme lorsque Madeleine de Franc extrait 29 maximes ou résolutions d'une *Vie* du père Coton. Autant que par l'oraison, son discours semble inspiré, modelé, nourri par ce que j'appellerai la sociabilité mystique. La lecture est pour elle une activité régulière, qui était d'ailleurs prescrite dans les règles de sa Congrégation, et qui fait l'objet de conseils et d'échanges. Comme il est prévisible, ce n'est pas directement dans la Bible qu'elle prend son inspiration, et les quelques références qu'elle fait aux Evangiles lui viennent peut-être de François de Sales ou d'autres lectures. Au cours de ces quatre années, on la voit lire, entre autres, la *Vie de saint Ignace* et la *Vie de saint François Xavier* du père Bouhours, la *Vie par elle-même* et *Le Château intérieur* de Thérèse d'Avila, la *Vie de Balthazar Alvarez* (qu'elle lit et commente presque journalièrement fin novembre et début décembre 1688), le *Guide spirituel* du père Du Pont, la *Vie du père Coton*, par le père Joseph d'Orléans (en février 1689). Mais elle est nourrie aussi de longue date des écrits de son principal inspirateur, François de Sales, *Introduction à la vie dévote* et *Traité de l'amour de Dieu*, et de la *Vie* de la mère Bressand, visitandine visionnaire, grenobloise comme elle. On a lieu de penser qu'elle a lu de Madame Guyon le *Moyen court de faire oraison*, paru à Grenoble en 1685, même si elle n'en parle pas dans ce journal. La voie qu'elle suit n'est pas facile, sans doute, mais elle est bien tracée : elle ne manque pas de guides ni de modèles.

Je terminerai en observant que parmi ces modèles, il n'y a aucun journal. La littérature mystique à laquelle Madeleine de Franc a accès par le livre se compose de « Vies », biographies pieuses écrites par des disciples ou successeurs, ou, plus rarement, autobiographies écrites sur ordre, et de traités spirituels de diverses sortes. Quand elle commence son journal le 1<sup>er</sup> janvier 1687, elle commet donc *deux* détournements. Par rapport à la tradition du livre de raison, en inscrivant sous les dates un suivi de sa vie spirituelle ; et par rapport à la tradition de la littérature spirituelle, en usant de la forme journal pour un genre inédit d'autodirection. Certes, elle n'a pas inventé le journal spirituel et nous, qui sommes plongés depuis un siècle dans les archives, nous connaissons, depuis l'acte pionnier d'Ignace de Loyola, ses différents prédécesseurs. Mais elle, elle ne les connaissait pas. Elle avait sous les yeux des traités de piété qui ou bien ne parlaient jamais d'écriture, ou bien, s'ils en parlaient, comme Pierre de Saint-Romuald ou le père Guilloché, faisaient plutôt les gros yeux pour mettre en garde. Elle s'est donc aventurée seule, en pionnière, dans une pratique risquée, dont elle s'est bien trouvée, en particulier grâce à sa technique de la *relecture*.

C'est donc l'autoportrait d'une personne indépendante, qui trace son chemin, qu'on trouvera dans le long extrait donné en annexe. Après un an et demi de pratique du journal, Madeleine de Franc se justifie. Dans cette page étonnante, d'une grande vigueur et habileté, elle disqualifie la direction spirituelle, s'excuse de sa maladresse à user de la confession, pour finir par proposer un tableau positif de sa technique d'autodirection spirituelle par la relecture de son journal, sous le regard de Dieu. Tout en restant soigneusement dans les limites de l'orthodoxie de son époque, elle ouvre des voies qui me semblent s'en écarter.

## ANNEXE

22 septembre 1688

[...] Je n'ai jamais été capable d'avoir de directeur ni de leur rendre compte de conscience. Il me semblait que c'était assez de me bien confesser à de bons confesseurs et très capables tels que tous ceux que m'a toujours donnés la divine providence. Le premier fut le R. P. Noël, récollet ; depuis ça a toujours été les supérieurs des R. Pères jésuites. Après leur avoir fait connaître en la meilleure façon dont je pouvais être capable, mes péchés en suite d'une confession générale que je fis au commencement bien imparfaitement quoique mon intention, si me semble, fût de me bien déclarer comme j'ai toujours fait en toutes mes confessions, mais comme m'avait dit bien souvent le R. P. Noël, « vous prenez grand soin de dire vos péchés mais vous n'en avez pas de vous amender ». Je me confessais pour me soulager et me décharger de la peine qu'apporte le péché, mais la contrition était bien imparfaite, ce qui m'a fait ensuite de grandes peines pour vouloir refaire des confessions générales. Celui auquel j'avais fait la dernière et tous les autres qui, depuis, m'ont confessé, ne l'ont pas trouvé à propos et m'ont dit que ce serait toujours à refaire, qu'il n'était pas nécessaire, même à la mort, que je devais demeurer en repos. Sur ce qu'ils me disaient, comme avec la grâce de mon Dieu, j'espère de le faire, me fiant à tant de bons religieux et si capables qu'étaient ceux qui ont conduit ma conscience, soit pour mes confessions, soit pour avoir prêté à jour, ce que je n'ai point fait qu'en la meilleure façon que j'ai cru le pouvoir faire dans l'état où j'étais. Depuis, m'étant dépouillée de tous les embarras d'affaires par la miséricorde de Dieu, mon unique affaire est d'être attentive à ce qu'il demande en moi dans cette maison et à lui recommander la famille qu'il nous a donnée ; tâchant, tout autant qu'il est en moi, de ne leur donner pas mauvais exemple et les porter à servir Dieu selon leur portée et selon que je puis faire. Je m'occupe à écrire ces choses qui, à mon avis, est un temps bien employé pour moi dans l'âge de quatre-vingts et deux ans et même, étant bien plus jeune comme j'ai marqué ci-devant, je n'ai jamais su m'entretenir qu'en confession et encore brièvement, sans nécessité, m'étant avis que tant de longues conférences ennui des personnes qui ont des emplois plus utiles. Ça [a] été mon faible et n'ai jamais su imaginer que l'on peut tant dire, croyant que pour l'ordinaire, il y a plus de perte de temps que de profit. J'ai toujours estimé ceux qui coupent court à ces longs entretiens et, par la grâce de Dieu, tous mes confesseurs ont eu grande charité pour moi et il n'a pas tenu à eux que je n'aie fait meilleurs usages de tant de moyens et grâces de mon Dieu. Jamais ils n'ont éprouvé l'aversion que j'avais à ces longues conférences dont mon peu d'esprit me rendait incapable. *Laus Deo!* Non seulement les Révérends pères jésuites mais encore le R. P. Léandre de Dijon, capucin ; le R. P. Gabriel du Saint-Esprit, carme déchaussé. Celui-ci me disait que je devais remercier Dieu de me conduire par ce chemin. La mère Bressand de Ste-Marie me disait la même chose et estimait que c'était une grâce bien particulière que je suivisse humblement et avec fidélité ce que Dieu demandait de moi et qui m'était signifié par mes confesseurs lesquels, comme j'ai marqué, ont toujours été des grands religieux et que je ne changeai point de moi-même que lorsque l'on en mettait d'autres en leur place. Je les prenais par ordre de la providence et non de mon choix, mais j'en profitais mal, ne surmontant point, comme ils m'enseignaient, mes passions et mes mauvaises habitudes pour n'être pas fidèle à l'oraison dont j'ai reçu de grands dommages. C'était toujours à recommencer. Mon Dieu ne m'ayant pas abandonnée, je retournai à mon oraison et me résolvais de demeurer ce temps-là en sa divine présence. N'ayant jamais eu l'esprit de raisonner, j'ai passé de cette sorte, suivant au moins mal que je pouvais, les règles de la

congrégation et l'ordre qui m'était donné par mes confesseurs pour mes communions que j'ai suivies depuis que je suis en ce lieu où je ne puis pas avoir les aides que je pouvais avoir à Grenoble. Mais la miséricorde et divine providence de mon Dieu y pourvoit comme je le marque de jour à autre, pour suppléer à mon défaut de mémoire. Cette lecture qui n'est propre que pour moi, me tient lieu de sermon et renouvelle en moi les conduites de Dieu. Mes confesseurs autrefois ne le désapprouvaient pas et me conseillaient d'écrire ce que Dieu me faisait connaître, demandait de moi. Eux-mêmes m'ont dit qu'ils le faisaient soit à l'oraison, soit ailleurs. Etant si pauvre à l'oraison, par ma faute, sa bonté ne laisse pas de m'enseigner ce qu'il permet que j'écrive d'où il me semble, qu'il me fait profiter par ce moyen me tenant plus attentive à lui et me souvenant de ce qui s'échapperait de ma mémoire si je ne l'écrivais. Les entretiens et conférences s'évanouissent, ces lectures reviennent et apportent plus de profit parce que ce sont choses dont nous avons eu l'expérience et dont le souvenir rappelle nos dispositions et nous remet, et donne courage à poursuivre notre chemin parmi les épines et ténèbres qui se rencontrent ; et dans les mauvais pas, appréhensions, difficultés, mon Dieu me tient de sa main et m'aide à poursuivre chemin et à patienter. Quand il semble se retirer et me laisser à moi-même, je lui en donne trop de sujets, mais sa bonté revient à cette pauvre égarée et lui fait connaître qu'il est auprès d'elle, lui relève son courage. Enfin mon Dieu, vous êtes bien Dieu ! Éternellement, puis-je chanter vos miséricordes avec toute notre famille pour laquelle je vous demande vos grâces et bénédiction. *Spera in Deo* !

\*

## BIBLIOGRAPHIE

### Source

*Livre de raison de Madeleine de Briançon*, Bibliothèque municipale de Grenoble, R 8686.

### Études

Marjorie Dennequin, *Journal de dévotion de Madeleine de Franc (1687-1691). Cheminements spirituels d'une noble grenobloise au XVII<sup>e</sup> siècle*, sous le tutorat de Mademoiselle Clarisse Coulomb, Maître de conférences d'histoire moderne, Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, 2006-2007, volume I, 330 p. ; volume II (transcription modernisée), 169 p.

Marjorie Dennequin, « “Je ne suis qu'un fantôme et fausse monnaie”. Quand le livre de raison devient journal spirituel. Le manuscrit de Madeleine de Franc au crépuscule du Grand Siècle (1687-1691) », *La Pierre et l'Écrit*, Revue d'histoire et de patrimoine du Dauphiné, Presses Universitaires de Grenoble, n° 21, 2010, p. 95-112.

\*